

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MIX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

16 MAI 2024



MOTO-CLUB: DE LA CROIX BORSAT

E-MAIL: rochepaulxborsat@orange.fr

TÉLÉPHONE: 06 85 81 19 64

ORGANISATEUR TECHNIQUE: ROCHE PAUL

N° D'ÉPREUVE FFM: 390

DATE: 28 / 07 / 2024

LIEU: LAMURE SUR AZERGUES

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	BESSON GERARD	Licence : 003824
Président du Jury ou Arbitre* -----	MICOLLET SANDRINE	Licence : 046553
Membre du Jury -----	CHOMAS CHRISTOPHE	Licence : 007077
Membre du Jury -----	HUGUES DORIAN	Licence : 222814
Commissaire technique responsable -	DUMORD JEAN MARC	Licence : 009366
Responsable du chronométrage -----	LIGUE AURA	Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
65	7	11	65 CC	45 EUROS
85	9	15	66 CC A 85 CC	45 EUROS
PSAR 125 CC/MX2/MX1	13	+	DE 125 CC 2T	55 EUROS
LIGUE AURA QUAD	13	+	125 CCA 700 CC	55 EUROS
Vétérans	40		Classe 2, 3, 4	55 euros

CLASSEMENT
TE PROU XÉCYLAS 10
LIGUE AURA

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, boîte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	DR PORRET BLANC		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	VILLEFRANCHE GLEIZE	Temps de trajet (en min)	30

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site

Adresse

Caractéristiques :

Longueur du circuit	1850
Largeur minimum de la piste	5 M
Largeur de la grille	40 M
Longueur de la ligne droite de départ	80 M
Nombre d'OCP*	16

**Officiels Commissaires de Piste*

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45**
 En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : **35**
 En manche : **30**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **17/04/2024**

VISA DE LA LIGUE

DATE: **17 MAI 2024**

VISA DE LA FFM

DATE:
 NUMÉRO:

MOTO CLUB
DE LA CROIX BORSAT
DE LA CROIX BORSAT
 69870 LAMURE SUR AZERGUES

1 Roche

LIGUE MOTOCYCLISTE
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 Z.A. 16 Chemin de l'Île Neuve
 26600 LA ROCHE DE GLUN
 Tél: 04 75 55 22 50

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: DE LA CROIX BORSAT

DATE: 28 / 07 / 2024

LIEU: LAMURE SUR AZERGUES



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
		SAMEDI 27 JUILLET 2024		
16 H	19 H 30	Contrôles administratifs	TOUTES CATEGORIES	3 H 30
16 H	19 H 30	Contrôles techniques	TOUTES CATEGORIES	3 H 30
		DIMANCHE 28 JUILLET 2024		
6 H 30	7 H 30	Contrôles administratifs	TOUTES CATEGORIES	1 H
6 H 30	7 H 30	Contrôles techniques	TOUTES CATEGORIES	1 H
7 H 45	7 H 55	Briefing pilotes		10 MIN
8 H 00	8 H 10	Essais Libres	VETERANS / FEMININES	10 MIN
8 H 15	8 H 25	Essais Libres	125/MX2/MX1 GROUPE A	10 MIN
8 H 30	8 H 40	Essais Libres	125/MX2/MX1 GROUPE B	10 MIN
8 H 45	8 H 55	Essais Libres	85 CC	10 MIN
9 H 00	9 H 10	Essais Libres	65 CC	10 MIN
9 H 15	9 H 25	Essais Libres	QUADS	10 MIN
9 H 25	9 H 45	Pause		
9 H 45	10 H 00	Essais Chronométrés	VETERANS / FEMININES	15 MIN
10 H 05	10 H 20	Essais Chronométrés	125/MX2/MX1 GROUPE A	15 MIN
10 H 25	10 H 40	Essais Chronométrés	125/MX2/MX1 GROUPE B	15 MIN
10 H 45	11 H 00	Essais Chronométrés	85 CC	15 MIN
11 H 05	11 H 20	Essais Chronométrés	65 CC	15 MIN
11 H 25	11 H 40	Essais Chronométrés	QUADS	15 MIN
11 H 45	12 H 00	Manche 1	VETERANS / FEMININES	15 MIN + 1 T
12 H 05		REPAS		
13 H 30	13 H 50	Manche 1	CONSOLANTE 125/MX2/MX1	15 MIN + 1 T
13 H 55	14 H 15	Manche 1	125 / MX2 / MX1	15 MIN + 1 T
14 H 20	14 H 40	Manche 1	85 CC	1 MIN + 1 T

MOTO-CLUB: DE LA CROIX BORSAT

DATE: 28 JUILLET 2024

LIEU:

<i>HEURE DE DEBUT</i>	<i>HEURE DE FIN</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE(S)</i>	<i>DURÉE</i>
14 H 45	15 H 00	Manche 1	65 CC	12 MIN + 1 T
15 H 05	15 H 35	Manche 1	QUADS	20 MIN + 2 T
15 H 40	16 H 00	Manche 2	VETERANS / FEMININES	15 MIN + 1 T
16 H	16 H 30	Entracte		
16 H 30	16 H 50	Manche 2	CONSOLANTE 125/MX2/MX1	15 MIN + 1 T
16 H 55	17 H 15	Manche 2	125 / MX2 / MX1	15 MIN + 1 T
17 H 20	17 H 40	Manche 2	85 CC	15 MIN + 1 T
17 H 45	18 H 00	Manche 2	65 CC	12 MIN + 1 T
18 H 05	18 H 35	Manche 2	QUADS	20 MIN + 2 T
19 H		Remise des Prix		